



**COMPTE RENDU**  
**« Rendez vous des Présidents »**  
**Mardi 17 mars 2009**

**Présents** : Mme PORRET (Survilliers), Mme NINOT (Marines), M. LOWE (Villiers le bel), M. LAURENT (Cergy-Pontoise HB), M. VEAUX (Eaubonne), M. COLSON (Franconville), M. PIVOT (St Leu Taverny), M. KISTNASAMY (Arnouville),

**Excusés et remplacés** : Mme LORRILLARD (HBSB95) par M. Dominique DOUBLET  
Mme BARREYAT (Saint Gratien Sannois HB) par M. Yvon BELLEC  
M. REINO (Goussainville) par M. Jean Pierre QUERION  
M. BOUTOUYRIE (FB2M) par Mlle Nathalie BENARD  
M. FORTI (St Ouen l'Aumône) par M. Gérald,

**Excusés**: M. THOMAS (SMED), M. LAVAL (PERSAN), M. LOZAC'H (Montmagny), M. L'HARRIDON (Isle Adam), Mlle Aurore CATHENOZ (COMA), Mlle SENDRON (Roissy), M. DI TULLIO (Ecouen Ezanville), M. VERNA (Soisy),

**Absents** : Mme VALENTE (Beauchamp), M. RIBON (PARISIS), Mme ELOY (Sannois)

**Membres du CDHBVO** : M. CASAERT (Secrétaire Général), M. LE ROY (CTF), M. GUIRAO (Chargé développement)

**Ordre du jour** : L'arbitrage  
Pérennisation du poste d'agent de développement

- 1- **M. COLSON** ouvre ce 2<sup>ème</sup> rendez-vous des Présidents. **L'objectif** de ce colloque des présidents est de réfléchir à **de nouvelles orientations concernant l'arbitrage**, et de **pérenniser le poste d'agent de développement**.
- 2- **Tour de table** : Présentation des participants

**Temps 1 : L'arbitrage**

1. **M. GUIRAO présente l'arbitrage** au sein du comité départemental de handball du Val d'Oise.
2. **Présentation de l'organigramme de l'arbitrage, statistiques, points forts, points faibles.**
3. Les thèmes à aborder :
  - La valorisation de l'arbitre
  - La formation de l'arbitre
  - Les disponibilités des arbitres
  - Les jeunes arbitres
4. Les présidents sont invités à travailler en groupe sur les thèmes proposés.

Les groupes de travail (30 minutes) :

**Groupe 1 : Valorisation des arbitres**

Cergy-Pontoise : M. LAURENT  
St Ouen l'Aumône : M.  
Arnouville : M. KISTNASAMY

**Groupe 2 : Formation des arbitres**

Eaubonne : M. VEAUX  
Marines : Mme MINOT  
FB2M : Mme BENARD

**Groupe 3 : Disponibilité des arbitres**

Franconville : M. COLSON  
St Gratien : M. BELLEC  
Villiers Le Bel : M. LOWE  
St Brice : M. DOUBLET

**Groupe 4 : Jeunes arbitres**

St Leu Taverny : M. PIVOT  
Survilliers : Mme PORRET  
Goussainville : M. QUERIO

## 5. Retour de plénière :

### Groupe 1 : Valorisation des arbitres

#### Thèmes de réflexion :

- Professionnalisation des arbitres par la FFHB
- Indemnités des arbitres à revoir pour les plus de 15 ans
- Les indemnités clubs versées aux arbitres
- Respect des arbitres au sein des clubs (dirigeants, joueurs, public...)
- Accompagnement des arbitres dans les clubs (reconnaissance, tenues...)
- Communication sur l'arbitre et l'arbitrage

#### Proposition :

- **Indemnités des arbitres** : Il n'est pas possible à l'heure actuelle de toucher aux frais de match. Rappel : les frais de match ne peuvent pas être supérieurs à la ligue. Cependant on peut travailler sur les frais kilométriques. Possibilités de mettre en place des forfaits kilométriques (ex : de 0 à 50 kms 25,00€ ; de 51 à 100 kms 40,00€, au-delà de 100 kms 0,18€ le kilomètre supplémentaire)
- **Respect des arbitres** : Faire remplir, via la note de frais, une fiche d'appréciation sur l'accueil de l'arbitre sur le lieu de la rencontre (vestiaire oui/non, dirigeant oui/non, feuille de match remplie à l'heure...). Un classement pouvant être fait en fin de saison sur l'accueil des clubs.
- **Communication** : Des affiches vont être lancées par la CCA à l'attention de tous les clubs de France. Il est possible de faire via le site internet du comité une brève présentation des arbitres Val d'Oisiens afin de les connaître.

### Groupe 2 : Formation des arbitres

#### Thèmes de réflexion :

- Niveau des arbitres
- Formation suffisante ou non
- Séance de vidéo sur la formation des arbitres
- Réunion de formation 2 à 3 fois par an
- Etablir un classement en fonction du niveau des arbitres
- Manque de moyen humain pour le suivi des arbitres

#### Proposition :

- **Groupe d'arbitres** : Possibilité de faire des groupes d'arbitres tel qu'il est fait au niveau national. Le Groupe D1 sera le groupe officiant sur les rencontres +16 ans Excellence, le groupe D2 sur les +16 ans Honneur et les +15 ans féminines et un groupe D3 officiant sur les rencontres -18 ans et -16 ans.

Groupe	Niveau	Nombre d'arbitres
D1	+16 ans Excellence	8 à 10
D2	+16 ans Honneur, +15 ans Excellence	14 à 18
D3	+15 ans Honneur, -18 ans et -16 ans	16 à 25

- **Formation des arbitres** : Lors de la réunion de début d'année, en plus du questionnaire inclure un test vidéo. La moyenne requis doit être de 12 sur 20 sur l'ensemble des tests. Si moyenne non atteinte obligation de faire une séance de rattrapage.
- **Réunion de formation** : Dans l'année faire deux réunions de formation obligatoire aux arbitres du groupe 1 et 2 et facultatif pour le groupe 3. Un stage devrait avoir lieu courant du mois de décembre et un deuxième courant du mois de mars. L'objectif de ces réunions est d'établir un bilan de l'année et de travailler sur des points sensibles rencontrés lors des rencontres.
- **Etablir un classement** : A la fin de chaque saison un établissement par groupe peut être établi en fonction des résultats de l'année.

Groupe	Montées	Descentes
D1	Les 2 premiers sont proposés pour le stage Ligue la saison suivante.	Les deux derniers redescendent dans le groupe 2
D2	Les 4 premiers sont intégrés dans le groupe 1 la saison suivante	Les 3 derniers redescendent dans le groupe 3 la saison suivante
D3	Les 5 premiers sont intégrés dans le groupe 2 la saison suivante	Les 2 derniers sont dans l'obligation de repasser le stage d'arbitre départemental

### Groupe 3 : Disponibilité des arbitres

#### *Thème de réflexion :*

- Outil informatique pour saisir les indisponibilités
- Chaque club gère les indisponibilités de ses arbitres (référent)
- Arbitre qui n'ont pas qu'un seul rôle dans leur club (joueurs, entraîneurs, dirigeant...)
- Valoriser les arbitres disponibles

#### *Proposition :*

- **Référent arbitre dans les clubs** : Mis en place d'un référent arbitre dans chaque club pouvant gérer les grilles d'indisponibilité de ses arbitres. Les référents devront transmettre chaque trimestre les grilles d'indisponibilités des arbitres. Les désignations de matchs leurs seront mises en copie.
- **Outil informatique** : A ce jour, il n'existe pas d'outil informatique permettant de saisir directement les indisponibilités. Le seul outil existant étant Gest'hand mais qui est réservé aux structures dirigeantes.
- **Valoriser les arbitres** : A ce jour le comité récompense les arbitres ayant fait le plus de matchs dans l'année. Il n'est pas envisagé d'enlever cette récompense.
- **Indisponibilités des arbitres** : Les arbitres doivent être disponibles le plus souvent possible. Tout arbitre ne renvoyant pas sa fiche d'indisponibilité ne pourra être désigné. De même, un arbitre ne se déplaçant pas 2 fois, sans justification, ne sera plus désigné par la CDA et s'en suivra un courrier au club de l'arbitre. Afin d'éviter le laxisme de certains arbitres qui se déplacent 1 fois sur 4.

### Groupe 4 : Les jeunes arbitres

#### *Thème de réflexion :*

- Fidéliser les Jeunes Arbitres
- Regroupement de jeunes arbitres par secteur (ex : des CPS pour les joueurs)
- Formation des Jeunes Arbitres

#### *Proposition :*

- **Fidéliser les JA** : Les jeunes arbitres doivent être reconnus dans leur club. La fidélisation des JA passe par une reconnaissance des clubs. Acheter une tenue et/ou un équipement d'arbitre doit permettre aux JA de se sentir reconnus.
- **Regroupement des JA par secteur** : Il peut être envisagé des regroupements par secteur des meilleurs JA club afin d'aider le JA à progresser et à se former. Un système de CPS JA peut en faire l'objet.
- **Formation des JA** : Les clubs sont les premiers concernés dans la formation du JA au même titre que les joueurs. Le comité n'intervient que dans la détection de potentiel pouvant siffler plus haut. Les stages JA (au nombre de 3 par an) du comité doivent permettre la désignation des championnats excellences jeunes du comité et la proposition de certains JA au niveau régionale. Le comité peut envisager dès l'année prochaine de sélectionner les JA pour les stages en fonction des matchs arbitrés dans les clubs.

### **Temps 2 : Pérennisation du poste d'agent de développement**

1. M. COLSON présente le projet de pérennisation.
2. Une discussion s'instaure entre les présidents de club et les représentants du comité.
3. Le projet est à retravailler sur la forme et adopter sur le fond.

---

Dominique JARRIGEON  
Président



Fabrice LE ROY  
CTF Handball- 95

